

DOSSIER DE PRESSE

DÉPARTEMENT DU TARN :
Les principales décisions de la

Commission permanente du 23 octobre 2026



Agir aujourd'hui pour préparer le Tarn de demain

« Notre priorité est claire : agir pour les Tarnais. Être présents dans chaque territoire. Apporter des réponses concrètes aux besoins du quotidien.

Cette Commission permanente traduit cet engagement en actes.

4,4 M€ pour nos 32 collèges publics en 2027. C'est un investissement essentiel pour accompagner la réussite de nos jeunes.

Les communes sont aussi au cœur de notre action. Entretenir les routes, améliorer les équipements, développer les mobilités douces : autant de projets qui facilitent la vie des Tarnais.

Je tiens à une solidarité qui ne laisse personne de côté. Accompagner le retour à l'emploi, soutenir les familles, favoriser l'autonomie : le Département agit à chaque étape de la vie.

Préserver notre environnement est tout aussi essentiel. L'eau, la biodiversité, l'agriculture : nous devons protéger nos ressources et préparer l'avenir.

Dans un contexte budgétaire contraint, la responsabilité financière reste une exigence. 500 000 € d'économies d'intérêts grâce à la renégociation de notre dette : c'est aussi notre manière de préserver les moyens d'agir.

Je garde le même cap : un Tarn solidaire, dynamique et proche de ses habitants.

Avec les communes, les associations et tous nos partenaires, nous continuerons à faire avancer le Tarn ».

Christophe Ramond,

Président du Conseil départemental du Tarn

SOMMAIRE

LES CHIFFRES CLÉS DE LA COMMISSION PERMANENTE | Page 4

COLLÈGES | Page 5

TERRITOIRES ET COMMUNES | Page 6

MOBILITÉS DOUCES | Page 7

SOLIDARITÉ ET INSERTION | Page 8

LOGEMENT ET AUTONOMIE | Page 9

EAU ET ASSAINISSEMENT | Page 10

NATURE ET BIODIVERSITÉ & AGRICULTURE | Page 11

SPORT | Page 12

SANTÉ ET PATRIMOINE | Page 13

FINANCES DÉPARTEMENTALES | Page 14

Le Département agit pour les Tarnais : des investissements concrets au service de tous les territoires

Collèges, solidarité, logement, routes, mobilités douces, sport et environnement : le Département du Tarn poursuit son engagement en faveur des habitants et des communes, avec ces 35 rapports adoptés pour répondre aux besoins du quotidien et préparer l'avenir.

Les chiffres clés de la commission permanente :

4,4M€ pour les collèges publics en 2027

104 logements accompagnés

706 160,93€ pour la voirie des petites communes

et **273 020,99€** pour leurs équipements

500 000€ d'économies d'intérêts sur la dette



COLLÈGES

4,4 M€
pour accompagner
les 32 collèges
publics du Tarn

Le Département confirme son engagement auprès des collégiens tarnais en consacrant 4 416 873€ au fonctionnement et au petit entretien des 32 collèges publics en 2027.

Cette enveloppe permet de financer les dépenses indispensables au quotidien des établissements : les activités pédagogiques, les déplacements sportifs, les dépenses d'énergie et la maintenance des bâtiments. Le financement représente 322,54 € par élève, soit 7,88 € de plus qu'en 2026.



TERRITOIRES ET COMMUNES

Près de
980 000 €
d'aides
départementales
pour les petites
communes

Dans les communes rurales, une route entretenue, une école mieux équipée ou un bâtiment rénové vient directement améliorer le quotidien des Tarnais. Afin de poursuivre son accompagnement et son soutien, le Département mobilise 706 160,93€ d'aides à la voirie et 273 020,99€ pour les investissements des communes de moins de 2000 habitants.

Des routes entretenues et des déplacements plus sûrs

706 160,93 € sont mobilisés pour aider les communes de moins de 2 000 habitants à entretenir et améliorer leur voirie. Ces aides permettent de réaliser des travaux de proximité, essentiels pour la sécurité et les déplacements quotidiens.

À cette enveloppe, le Département vient répartir 271 764,58€, issus du produit des amendes de police, au bénéfice de 22 opérations d'aménagement et de sécurité routière.

Soutenir les investissements des petites communes

Le Département attribue également 273 020,99€ pour 19 projets d'investissements dans ces communes, pour accompagner leurs projets d'équipements et d'aménagements. Ces financements participent au maintien de services et d'équipements de qualité dans les territoires ruraux.

Parmi les opérations présentées :

- 45 000€ pour la création d'un espace ludique récréatif autour du plan d'eau du Dèves,
- 40 000€ pour la rénovation de l'église de **Pratviel**,
- 8470,95€ pour l'installation d'une pompe à chaleur à l'école maternelle et au centre de loisirs à **Cunac**.

243 000€ pour accompagner deux communes dans la reprise de routes départementales.

À **Lisle-sur-Tarn**, le Département mobilise un versement de 200 000€ pour accompagner le transfert à la commune de 1130 mètres de la RD14B. A **Montdurausse**, 43 000€ sont prévus pour la reprise de 1065 mètres de la RD5.





MOBILITÉS DOUCES

**Le Département
du Tarn poursuit
le développement
des itinéraires
cyclables**

Avec son plan « Tarn à vélo », le Département accompagne les collectivités dans la création de liaisons cyclables plus sûres, accessibles et adaptées aux déplacements quotidiens.

Six projets d'itinéraires cyclables et piétons font l'objet de demandes d'aides au titre du plan départemental « Tarn à vélo » :

- Piste cyclable rue des Agriculteurs à **Albi** : 191 295€
- Piste cyclable avenue de Saint-Juéry à **Albi** : 103 900€
- Voie verte reliant le collège de **Couffouleux** : 49 800€
- Piste cyclable sur le pont d'**Arthès** : 36 000€
- Chemin piétonnier Moussoulars – rue de la Brunaude à **Couffouleux** : 15 063€

Ces aménagements contribuent à sécuriser les déplacements à vélo, notamment à proximité des établissements scolaires, tout en proposant une alternative à la voiture pour les trajets de proximité.

Une opération de voie verte est également présentée à Briatexte, entre le chemin de la Carrelie et le bourg, dans le cadre du partenariat avec l'agglomération Gaillac-Graulhet.

SOLIDARITÉ ET INSERTION



65 300 €
pour favoriser
le retour
à l'emploi

Parce que retrouver un emploi nécessite parfois de surmonter des difficultés personnelles ou sociales, le Département du Tarn soutient deux dispositifs d'accompagnement renforcé dans l'ouest et le nord du Tarn.

50 000 € pour poursuivre le programme « SAS Impulsion »

Porté par l'association Léo Lagrange, ce dispositif propose un accompagnement personnalisé aux personnes qui ne sont pas encore en mesure d'intégrer les dispositifs classiques d'insertion à l'emploi. Après une première année d'expérimentation, 38,5% des participants ont connu une « sortie dynamique » à l'issue des six semaines d'accompagnement. Ce soutien départemental permet de poursuivre le dispositif et de préparer son déploiement sur d'autres territoires.

15 300 € pour le Centre Interinstitutionnel de Bilan de Compétences (CIBC)

Le Département soutient le CIBC pour proposer 18 accompagnements individualisés à des personnes confrontées à des difficultés psychosociales. L'objectif est de restaurer la confiance en soi, de retrouver une capacité à agir et de faciliter la reprise d'un parcours d'insertion professionnelle.

Sur les 65 300 € consacrés à ces deux actions, 32 650 € sont pris en charge par l'État.

600 accompagnements renforcés pour favoriser le retour à l'emploi

Le Département poursuit également son partenariat avec France Travail pour favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA. En 2025, 1 300 accompagnements intensifs ont été réalisés pour le compte du Département, dont 700 directement par ses conseillers. Parmi ces derniers, 38% ont débouché sur un retour à l'emploi et 6% sur une entrée en formation.

En 2026, le Département mobilise 273 338€ aux côtés de France Travail pour renforcer l'accompagnement des bénéficiaires du RSA vers l'emploi. Sur cette enveloppe, 248 338€, financés par l'Etat, permettent de réaliser 600 accompagnements intensifs supplémentaires. Les 25 000 restants, cofinancés à parts égales par l'Etat et le Département, soutiennent l'animation de DORA, une plateforme qui facilite l'accès aux services d'insertion.

Cette mobilisation propose des solutions adaptées aux parcours et aux difficultés de chaque personne. Un partenariat qui se poursuit malgré une baisse de 17% des financements de l'Etat entre 2025 et 2026.

Préparer les services de demain pour les parents et les enfants du Tarn

Crèches, soutien aux parents, bien-être des jeunes : comment répondre aux besoins des familles partout dans le Tarn ? Le Département vient de consacrer une enveloppe de 5000€ pour contribuer au diagnostic du futur Schéma départemental des services aux familles 2027-2032. Menée avec la Préfecture et la CAF, cette démarche doit mieux identifier les besoins locaux et les inégalités d'accès aux services.



LOGEMENT ET AUTONOMIE

**104 logements
accompagnés
pour répondre
aux besoins des
Tarnais**

Le Département poursuit son engagement en faveur de l'habitat en apportant sa garantie à trois opérations immobilières à Labruguière, Lescure d'Albigeois et Albi.

Au total, 104 logements sont concernés par près de 13,9 millions d'euros d'emprunts, garantis à hauteur de 50 % par le Département :

- **Labruguière** (Chemin des Bruzes) : 39 logements,
- **Lescure d'Albigeois** (Résidence Reflets d'Ambre) : 41 logements,
- **Albi** (Chemin de Gaillaguès) : 24 logements.

En partageant la garantie des emprunts avec les collectivités concernées, le Département facilite le financement de ces programmes de logements.

Des habitats adaptés pour bien vieillir

Le Département accompagne également le développement de l'habitat inclusif, une solution qui permet aux personnes âgées ou en situation de handicap de vivre dans un logement adapté tout en partageant des espaces et des moments de vie collective. Trois projets tarnais sont présentés à la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) afin de solliciter des aides à l'investissement.

À **Labastide-Gabausse**, le Département accompagne le projet de l'Oustalou de la Zère, un habitat partagé qui accueille neuf personnes âgées. L'objectif : améliorer leur cadre de vie grâce à des aménagements extérieurs, des travaux d'accessibilité et une meilleure performance énergétique du bâtiment. Pour concrétiser ce projet, estimé à 240 067€, le Département soutient une demande de financement de 150 000€ auprès de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). Une démarche qui favorise le maintien de l'autonomie et offre aux résidents un cadre de vie plus confortable et adapté à leurs besoins.

15 000 € pour soutenir les maisons partagées de Penne et Milhars

Le Département propose aussi une subvention exceptionnelle de 15 000€ à l'association C'VITAL, qui anime deux maisons partagées à **Penne** et **Milhars**. Ces lieux accueillent des personnes fragilisées et proposent des actions collectives pour prévenir la perte d'autonomie, lutter contre l'isolement et favoriser le lien social.

EAU ET ASSAINISSEMENT

175 707 €
pour améliorer
les équipements
d'eau et
d'assainissement

L'accès à une eau potable de qualité et le bon fonctionnement des réseaux d'assainissement sont essentiels à la qualité de vie des habitants et à la préservation de l'environnement. Le Département poursuit son accompagnement financier aux collectivités chargées de ces équipements.

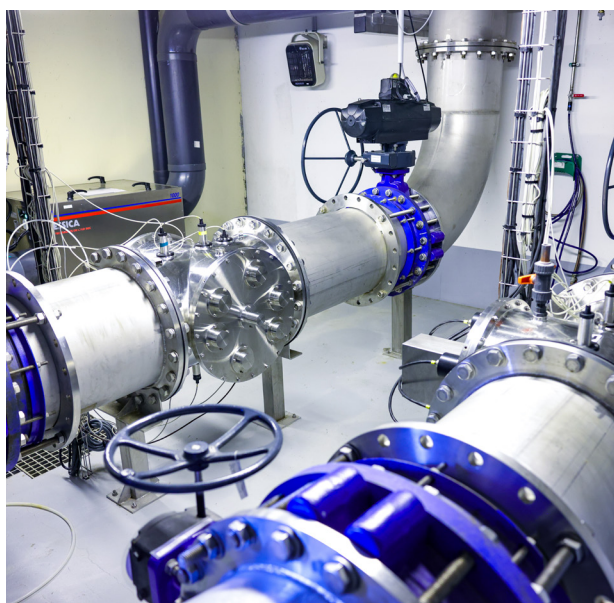
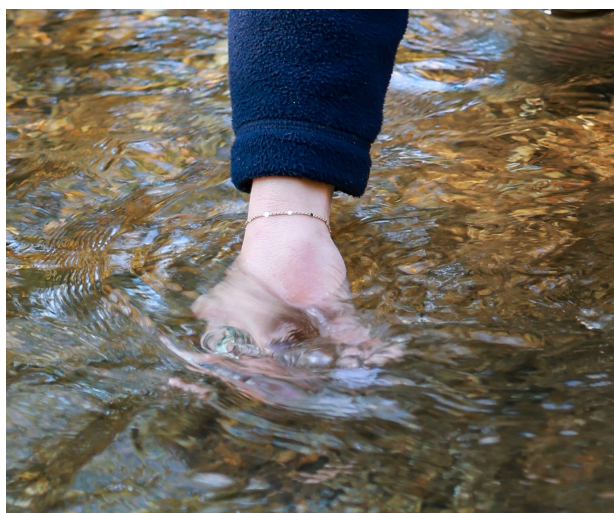
159 007 € pour l'alimentation en eau potable

Deux opérations :

- 100 000€ pour le syndicat du **Pas des Bêtes**, afin de renouveler des réseaux présentant des fuites ou des problèmes liés au chlorure de vinyle monomère (CVM),
- 59 007€ pour le syndicat de **Saïx-Navès**, pour remplacer d'anciennes canalisations en PVC susceptibles de générer du CVM.

16 700 € pour l'assainissement

Le Département attribue une aide de 16 700€ à la commune de **Guitalens-Labarède** pour la réhabilitation du réseau d'assainissement du Rieu.



NATURE ET BIODIVERSITÉ

119 nouveaux arbres pour des communes plus vertes et plus fraîches



Le Département poursuit son programme « Un arbre, un collégien » en accompagnant de nouvelles plantations dans les communes tarnaises.

Une aide départementale de 13 024,21 € est attribuée pour permettre la plantation de 119 arbres dans trois communes :

- **Bannières**, aménagement d'un espace public,
- **Bellegarde-Marsal**, aménagement de la place de l'église
- Et **Barre**, création d'un espace ludique et récréatif autour du plan d'eau du Devès.

Ces plantations participent à la création d'îlots de fraîcheur, à la préservation de la biodiversité et à l'amélioration du cadre de vie.

Préserver les espaces naturels

Le Département du Tarn accompagne également la démarche de préservation des zones humides engagée par la commune de **Parisot**. L'acquisition de terrains situés le long du ruisseau des Vergnades permettra de protéger ces espaces naturels, de préserver la biodiversité et de favoriser la restauration écologique des berges.

Ces diverses actions contribuent à la protection du patrimoine naturel tarnais et à l'adaptation du territoire aux effets du changement climatique.

AGRICULTURE

51 200 € pour accompagner des projets de stockage de l'eau agricole



Dans le cadre de son programme « Eau agricole », adopté à la suite de la sécheresse de 2022, le Département du Tarn accompagne les agriculteurs dans leurs projets de gestion de la ressource.

Une enveloppe de 51 200 € est proposée pour soutenir les études et les travaux préalables à la création de retenues collinaires. Ces aides départementales accompagnent la création de retenues de capacité modérée ou la restauration des capacités de stockage d'ouvrages existants, dans un contexte marqué par la nécessité d'anticiper les périodes de sécheresse et de mieux gérer la ressource en eau.



SPORT

20 800 €
pour accompagner
les talents de la
Team Tarn

Le Département poursuit son engagement aux côtés des sportifs tarnais avec la Team Tarn, un dispositif destiné à soutenir les jeunes talents et les athlètes engagés dans des parcours de performance.

Pour la saison 2026-2027, 25 athlètes bénéficient d'un soutien financier départemental :

- **21** sportifs parrainés, aidés à hauteur de 800 € chacun, soit 16 800€
- **4** sportifs de haut niveau, aidés à hauteur de 1 000 € chacun, soit 4 000€

Les 21 jeunes sportifs parrainés représentent 14 disciplines, avec 11 filles et 10 garçons. Douze d'entre eux rejoignent le dispositif cette année. Les aides contribuent à financer les frais liés à la pratique sportive de haut niveau : déplacements, stages, équipements nécessaires ou encore hébergement.

Ces 25 athlètes rejoignent les trois ambassadrices déjà engagées au sein de la **Team Tarn 2026**.



SANTÉ ET PATRIMOINE

**Des investissements
pour renforcer
les services
de proximité
et préserver le
patrimoine**

À travers les contrats Atouts Tarn, le Département soutient des projets structurants portés par les collectivités et les acteurs locaux.

108 363 € pour le pôle de santé de Cagnac-les-Mines

Le Département accompagne la troisième tranche du projet de construction d'un pôle de santé à **Cagnac-les-Mines**. Cette opération participe au développement d'une offre de soins de proximité et à l'amélioration de l'accès aux services de santé pour les habitants.

34 570 € pour les locaux de la Ligue contre le cancer

Le Comité du Tarn de la Ligue contre le cancer bénéficie d'un soutien de 34 570 € pour le réaménagement de ses locaux. Le projet améliore les conditions d'accueil et d'accompagnement proposées par l'association.

10 260 € pour poursuivre la restauration du château de Penne

Le Département accompagne une nouvelle étape de restauration du château de **Penne** à hauteur de 10 260 €. Cette aide contribue à la préservation d'un site emblématique du patrimoine tarnais et à la valorisation de son attractivité culturelle et touristique.

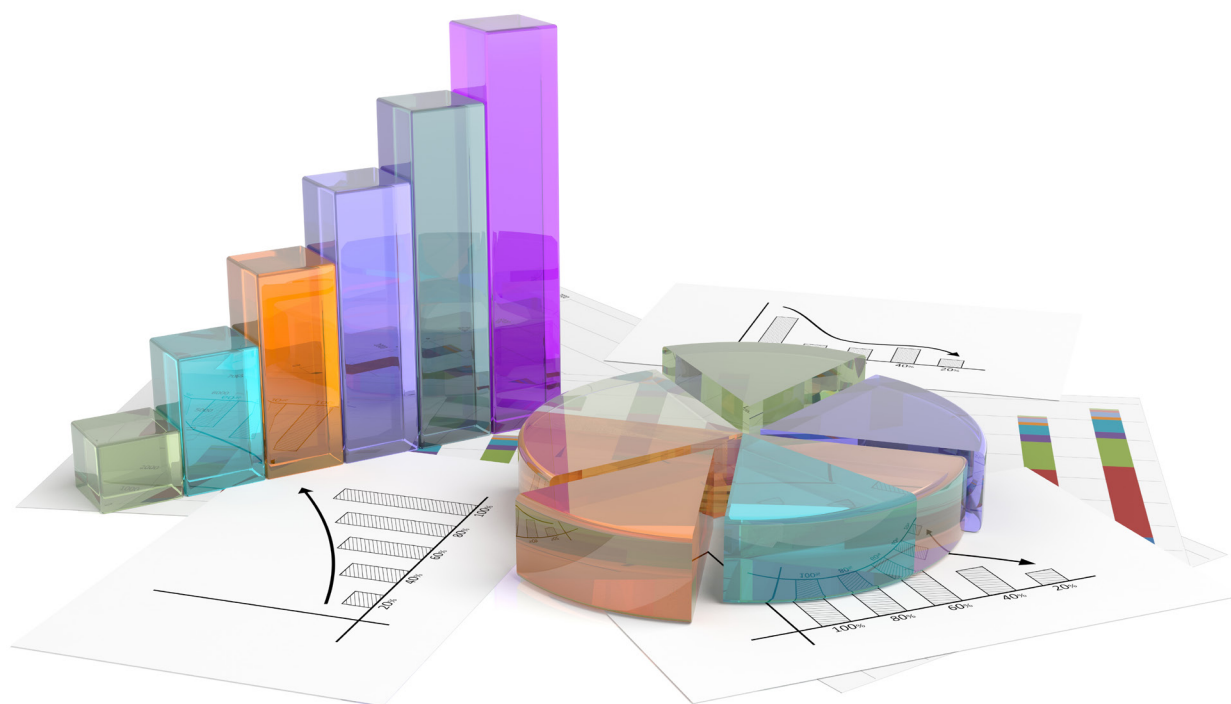
FINANCES DÉPARTEMENTALES

**500 000 €
d'économies
d'intérêts grâce à
la renégociation
de la dette**

Dans un contexte budgétaire contraint, le Département poursuit une gestion attentive de ses finances pour préserver ses capacités d'action et d'investissement.

Le Département rend compte de la renégociation de deux emprunts, avec une économie d'intérêts estimée à 500 000€ sur leur durée résiduelle.

En réduisant le coût de sa dette, le Département poursuit son objectif d'une gestion responsable des finances publiques, au service des politiques départementales et des investissements de demain.



TARN

MON DÉPARTEMENT

Contact presse : 05 63 45 64 58

Béatrice GRAU | beatrice.grau@tarn.fr

www.tarn.fr

